

ST BENOIT LA FORET

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 04 Octobre 2012

L'an deux mille douze, le quatre octobre à 19 heures 00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de SAINT BENOIT LA FORET, convoqués le vingt-six septembre deux mille douze, se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Didier GUILBAULT, Maire.

Étaient présents (12) : Mr Didier GUILBAULT, Mr Jean-Charles CARRE, Mr Thierry BENOIST, Mme Chantal PERIN-BESNARD, Mr Jean-Michel CASSAGNE, Mr Gilles FIÉ, Mme Sylvie JAILLOUX, Mme Véronique SANTERRE, Mme Marylène PERRIGAULT, Mr Roger AUPETIT, Mr René DAUDIN, Mme Renée THEVES.

Étaient absents (2) :

Mme Chantal PACHET, Mr Eric MOUTARDIER

Monsieur Thierry BENOIST a été élu secrétaire de séance

Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal à dix-neuf heures, procède à l'appel nominal des élus et constate que le quorum est atteint.

Monsieur le Maire demande s'il y a des observations sur le compte-rendu du 03 Juillet 2012.

En l'absence de remarque, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

1. Dénominations des rues :

Il est nécessaire, afin de faciliter la numérotation des maisons, de dénommer les rues comprenant plusieurs lieux dits ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE d'attribuer le nom de :

-« Route des Hautes Cours » à la voie desservant les lieudits :

Le Carroi Brosseau, Les Hautes Cours, La Girauderie, La Ballonnière (voie communale N° 304)

- « Route de la Parenterie » à la voie desservant les lieudits :

La Charlottière, La Parenterie, Les Caves Jaillières, Le Pain (voies communales N° 350 et 313)

- « Route du Châtelier » à la voie desservant les lieudits :

La Cabane, La Germonerie , Le Châtelier (voie communale N° 5)

Pour ces trois sites, les personnes pourront conserver le lieu-dit dans leur adresse.

Une délibération sera envoyée au cadastre, pour la mise à jour du cadastre et du relevé des propriétaires.

Un courrier sera envoyé par la poste à tous les administrés avec un N° adhésif fourni par la commune pour apposer sur les boîtes aux lettres, portail ou porte d'entrée.

2. Garderie Périscolaire Participation de la Commune de RIGNY-USSE :

Monsieur le Maire communique au conseil le bilan financier de la garderie périscolaire pour l'année 2011-2012 :

La participation de la Commune de RIGNY USSE aux frais de fonctionnement est donc de 934,88 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Approuve la participation de 934,88 € qui sera demandée à la commune de RIGNY USSE, au titre de l'année scolaire 2011/2012,

Autorise le Maire à émettre le titre de recette correspondant.

3. Subventions : Transport scolaire 2011 – 2012, Coopérative Scolaire :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité d'attribuer les subventions suivantes :

- Coopérative Scolaire de SAINT BENOIT LA FORET : 483,20 €
 - Aux parents d'élèves une subvention de 40 € par élève, représentant un tiers du coût annuel acquitté par les familles, au titre du transport scolaire du secondaire de l'année 2011/2012.
- Cette année 28 familles bénéficieront de cette subvention (2011 : 18 familles)

4. SATESE : Election d'un nouveau délégué titulaire :

Considérant la démission de Mr Jean-Charles CARRÉ, délégué titulaire, il est nécessaire de pourvoir à son remplacement,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Désigne Mr Gilles FIÉ, délégué titulaire du SATESE.

5. Questions diverses :

- Information sur l'intercommunalité : Monsieur le Maire informe les membres du conseil des évolutions envisagées : Transfert des compétences dès 2013 (travail de la CLETC) ; Négociation concernant le principe de solidarité pour les frais d'état civil de notre commune ; Fusion des trois communautés du canton de Chinon.
- Ralentisseurs bourg + cité des pins : les travaux doivent intervenir pendant les vacances scolaires, une partie des travaux de voirie seront pris en charge par la STA.
- La visite d'une centrale à béton désactivé sera organisée, Didier GUILBAULT, Gilles FIE, Jean-Charles CARRE, et Thierry BENOIST y participeront. Il s'agit de choisir le revêtement du projet placette.
- Projet placette : l'avant-projet définitif sera présenté le 19 Octobre prochain. Une subvention du Conseil Général de 16 000 € et de la Communauté de communes de 10 000 € ont été obtenues,
- Centrale photovoltaïque : Mr le Maire informe le conseil de la désignation du commissaire enquêteur, l'enquête sera « unique » en vertu de trois aspects (déclaration du projet, modification du document d'urbanisme et instruction du permis de construire).
- Ecole : un panneau d'affichage de grande dimension a été commandé suite à la demande du nouveau directeur. La participation des enfants au 11 novembre est peu probable (lecture des poèmes), Mr le Maire rencontrera le directeur d'école à ce sujet ; 3 ordinateurs sur 6 sont en panne ; Coût de la réparation : 1 700 € ; L'acquisition de 6 ordinateurs portables neufs 3 300 € semble plus conforme à l'évolution de la pratique de l'informatique à l'école (accord de principe pour l'acquisition d'ordinateurs neufs).
- Thierry BENOIST informe les membres du conseil : Repas du 11 Novembre, s'inscrire le plus rapidement possible. Report du repas du 08 Mai avec le repas des anciens.
- Congrès des Maires : Mercredi 21 Novembre, l'association des Maires (canton de CHINON) prendra en charge le transport, l'entrée au congrès sera pris en charge par la commune, les inscrits sont : Thierry BENOIST, Chantal PERIN BESNARD, Sylvie JAILLOUX et Jean-Charles CARRE.
- Nid de frelon asiatique : Mme DOUBLET a signalé un nid aux Caves Jaillières, l'association FDGDON 37 a été contactée par nos services et doit intervenir.
- Petites Landes : problème des voitures en stationnement abusif, la police municipale devra de nouveau intervenir.
- Lecture des courriers : Association Le Souffle de la Tortue : une réponse négative pour l'année en cours a été faite à la présidente suite à sa demande de prêt de salle, un complément d'information sera demandé pour envisager d'autres possibilités,
 - Mr et Mme BUTON : remerciements pour la présence de Mr DUCHESNE pendant les travaux au cimetière,
 - Mr et Mme ROBERT, touristes : félicitations pour l'entretien de la commune,
 - Remerciements de l'APE pour l'attribution de la subvention.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire clôture la séance à 21 H 15.

Fait à ST BENOIT LA FORET, le 08 Octobre 2012

Le Secrétaire de séance,
Thierry BENOIST

Le Maire,
Didier GUILBAULT